



CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE OU AGRI-RURALE

Mûrir ses idées pour en faire un projet

Une formation itinérante en Isère, pour cheminer de l'idée à la construction de votre projet

5 journées avec des visites de fermes, pour appréhender votre projet de manière globale et avancer dans sa construction

Les jeudi 2 février, jeudi 16 février, mardi 7 mars, mercredi 22 mars et jeudi 6 avril 2023

Les lieux de formation seront tournants en Isère.

INSCRIPTIONS

obligatoire avant le 15 janvier 2023
auprès de Gaëlle Frein
contact@addear38.fr

09 60 03 50 14 / 07 82 02 28 11

Engagement à participer aux 6 jours
(en cas de difficultés, nous contacter rapidement)

Formation ouverte à tous les porteur-euse-s de projet
ayant une idée/un projet d'installation, quels que soient
les productions envisagées, souhaitant avancer
activement sur son projet.



« MÛRIR SES IDÉES POUR EN FAIRE UN PROJET »

Objectifs de la formation

Préciser son envie/idée de création ou de reprise d'activité agricole ou agri-rurale. Avoir des repères pour une approche globale de son projet et une méthodologie pour avancer dans une démarche de construction de projet.

Pré-requis

Idéalement, avoir participé à un accueil collectif de l'ADDEAR, et avoir une expérience, même courte, sur une ferme. Entretien préalable au téléphone à défaut pour préciser les objectifs du porteurs de projet.

Il est possible de conventionner des stages sur des fermes avec l'ADDEAR pendant ou après la formation.

Programme et méthodes

Cette formation favorise une pédagogie active permettant aux participants de creuser et d'interroger leurs projets afin d'être maître de leurs choix. Les journées alternent des temps d'apports méthodologiques, des visites/rencontres avec des paysan.ne.s en place, et de nombreux temps d'échanges et de réflexion sur les projets.

1^{ère} journée : Moi et mon projet

Interconnaissance.

Faire le point sur son projet, en poser le socle. Élargir le champs des possibles. Identifier ses ressources.

2^{nde} journée : Les changements liés à la création d'activité / les étapes d'un projet

Faire le point sur ses motivations et ses aspirations. Définir ses objectifs, évaluer les prises de risques.

Connaître les étapes d'un projet et les démarches à l'installation, progressive ou non.

Avoir des repères sur les statuts.

3^{ème} journée : Approche globale du fonctionnement d'une ferme et compétences

Avoir des repères pour construire un projet résilient.

Travailler sur les compétences nécessaires pour son projet.

4^{ème} journée : L'argent, le travail... Dimensionner son projet

Parler d'argent - la valeur de son travail, revenu et investissement.

Organisation du travail et hypothèses à construire pour dimensionner son projet.

5^{ème} journée : Mon projet et le territoire / Mon plan d'action

Réfléchir à l'intégration de son projet dans le territoire.

Avoir des repères sur les modes d'accès au foncier.

Définir ses priorités et établir un échéancier pour la mise en œuvre de son projet.

* Les contenus peuvent être décalés d'une journée à l'autre en fonction de l'organisation des visites.

Durée : 35h

Une attestation de formation sera remise à l'issue des 5 jours.

Intervenants : Animatrices de l'ADDEAR 38, des paysan.ne.s du réseau

Inscription

Obligatoire avant le 15 janvier 2023, auprès de Gaëlle Frein : contact@addear.fr / 07 82 02 28 11

Une fiche d'inscription sera envoyée aux personnes pré-inscrites.

Caution de 50 € à envoyer pour valider votre inscription (restituée le jour de la formation).

Tarif :

Adhésion obligatoire à l'ADDEAR 38.

Nous avons réussi à mobiliser des financements pour prendre en charge une partie des coûts de formation. Une participation libre est demandée en soutien.

Conditions pratiques

Horaires : 9h00- 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieux : à définir, en fonction des fermes visitées.

Repas : Repas partagé le midi

Co-voiturage : sauf avis contraire, les coordonnées des participants sont partagées pour faciliter l'organisation